

BULLETIN D'INSCRIPTION

"Le contentieux pénal du droit de l'urbanisme:

la nature et le caractère des infractions,
l'engagement des poursuites,
les mesures conservatoires,
la procédure judiciaire,
les sanctions (pénales et réelles),
l'exécution de la sentence
la régularisation des constructions irrégulières."

Formation continue (3H) dispensée
par Maître Euriell BERTHÉ

Vendredi 21 Octobre 2016 de 9h00 à 12h00

Palais de Justice 10 Rue de l'Hôtel Dieu – Salle à définir

Maître/Madame - Monsieur.....
Barreau de

E-mail.....

- Avocat, je joins un chèque de 15 € libellé à l'Ordre des Avocats de THONON LES BAINS
- Avocat ayant moins de deux ans d'exercice
- Autre (à préciser)....., je joins un chèque de 15 € libellé à l'Ordre des Avocats de THONON LES BAINS

Le nombre de places étant limité, merci de retourner le présent bulletin d'inscription avant le 18 Octobre 2016 à l'Ordre des Avocats :

- par télécopie n° 04 50 70 21 93

- par email : formationavocats@orange.fr